

DOSSIER DE PRESSE

16 juin 2015

Appel à la manifestation

Du mardi 16 juin 2015 à 18h
devant la gare de Metz

Jean-Marie MIZZON
Président de l'AMR57
06 75 76 97 54

François GROSDIDIER
Président de la FDMM
06 13 54 43 15



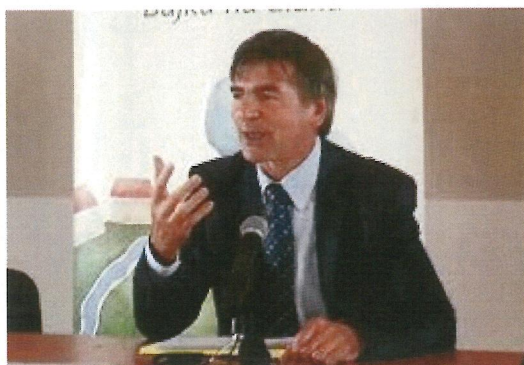
François GROSDIDIER

Sénateur de Moselle

Maire de Woippy

Président de la Fédération des Maires de Moselle

Contact : 06 13 54 43 15 / 06 45 70 00 53



Jean-Marie MIZZON

Maire de Basse-Ham

Président des Maires Ruraux de Moselle

Contact : 06 75 76 97 54

L'Etat est en train de tuer les communes, cellules de base de la République, garantes du service public local, dans la réactivité et la proximité.

Financièrement, l'Etat asphyxie les communes

Les maires ne refusent pas la contribution des communes à l'effort de redressement des comptes publics, mais ils refusent l'asphyxie.

L'Etat leur impose des économies qu'il ne s'impose pas à lui même et, en même temps, une augmentation des dépenses obligatoires (rythmes scolaires, charges sociales, normes nouvelles...)

Juridiquement, l'Etat vide les communes de leur substance

Par le projet de loi NOTRe actuellement en discussion, le gouvernement veut notamment :

- transférer d'office les règles d'urbanisme (PLUI) qui déterminent les projets et l'esthétique des communes à l'intercommunalité. Les communes ne maîtriseront plus leur destin et ne définiront plus leur physionomie.
- faire élire les conseillers communautaires indépendamment des élus municipaux, enlevant toute cohérence entre la commune et l'intercommunalité, et en enlevant le pouvoir de décision au maire, le seul élu accessible pour les citoyens, et à la légitimité incontestable.

Par la réforme de la DGF, il veut faire passer le peu qu'il restera de dotation aux communes par les fourches caudines de l'intercommunalités et non plus directement de l'Etat à la commune.

Fondre les communes dans l'intercommunalité, ce sera :

- MOINS de réactivité,
- MOINS de proximité,
- et PLUS de dépenses

car il faudra recruter des fonctionnaires territoriaux pour faire le travail fait aujourd'hui par les 500 000 élus municipaux, pour quelques centaines d'euros par mois pour les maires ruraux et pour zéro euro pour les conseillers municipaux.

Au sein de l'Etat, le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires ne cache pas l'intention de fondre les communes dans 1000 collectivités de base, dotées de la compétence générale. Une technocratie plus coûteuse, plus loin des citoyens, sans compte à leur rendre, remplacera demain la commune, l'institution pourtant la plus reconnue dans la République et souvent le dernier recours pour les citoyens.

Garder des élus à l'écoute que sont les maires, garder une capacité d'initiative locale pour répondre aux problèmes du terrain, c'est l'affaire de tous les citoyens !

COMMUNIQUE DE PRESSE

François GROSDIDIER

14 juin 2015

Le comité directeur de la Fédération Départementale des Maires de la Moselle réuni à Metz le 11 juin 2015, sous la présidence de François GROSDIDIER a longuement débattu de l'évolution législative et budgétaire des communes qui, aujourd'hui, menace leur existence et leur action au bénéfice des citoyens.

Le comité directeur s'oppose :

- Au transfert de la compétence urbaine aux intercommunalités à travers le PLUI imposé d'office,
- A l'élection au suffrage universel direct, indépendamment de la commune, des conseillers communautaires,
- A la réduction des recettes des communes simultanément à l'augmentation des dépenses obligatoires,
- A l'augmentation du seuil démographique entraînant de nouvelles fusions d'office.

Le comité directeur de FDMM appelle tous les élus municipaux, urbains et ruraux, à manifester, à l'initiative de l'Association des Maires Ruraux,

mardi prochain 16 juin à 18 heures devant la gare de Metz,

afin d'exiger de l'Assemblée Nationale et de la commission mixte paritaire, le respect du vote du Sénat sur la loi NOTRe (PLU, désignation des conseillers communautaires dans le cadre communal, maintien du seuil démographique...).

Sur les dotations financières de l'Etat aux collectivités locales, l'Association des Maires de France doit rencontrer le Premier Ministre à la mi-juillet. En cas de nouvel échec, l'Association des Maires de France appellera en septembre, à une grande manifestation nationale à Paris, une première dans l'Histoire de France, pour dénoncer, avant le débat budgétaire au parlement, l'asphyxie financière des communes.

Association des Maires Ruraux de la Moselle

Basse-Ham, le 28 mai 2015

Mme le maire, Mr le Maire. Cher(e)s collègues,

J'ai le plaisir de vous transmettre, sous le présent pli, **un projet de courrier que je vous propose d'envoyer à tous vos administrés**, afin qu'ils comprennent et soutiennent notre démarche contre la réforme territoriale, qui risque, à terme, de marginaliser nos communes.

C'est une initiative de l'association des maires ruraux de France, que votre association départementale, que j'ai l'honneur de présider depuis quelques jours, s'est engagée, à l'unanimité de son conseil d'administration, à mettre en œuvre.

Elle ne revêt aucun esprit partisan. Elle défend l'intérêt des communes, dont certains voudraient faire les boucs émissaires de la réforme.

Elle considère, par exemple, **qu'imposer des intercommunalités à plus 20 000 habitants, c'est ignorer les réalités locales**, notamment en milieu rural.

Elle est convaincue que **l'élection des délégués communautaires dans un scrutin qui court-circuiterait les communes, est annonciateur, dans un délai rapproché, de leur propre disparition.**

Il nous faut donc réagir avec force. Il y va de notre modèle d'organisation territoriale, dont chacun sait qu'il est performant, parce qu'il combine avec succès les impératifs économiques, sociaux et démocratiques, tout simplement parce qu'il s'appuie sur les vertus de la proximité et du bénévolat.

La première action qu'il vous est proposé de mettre en place **c'est d'apposer un crêpe noir sur votre panneau d'agglomération.** Nous pensons en effet que la répétition de cette mesure dans toutes les communes interpellera l'opinion publique, qu'il nous faut convaincre du bien fondé de notre démarche.

Au nom de l'association des maires ruraux de la Moselle, je vous remercie de tout cœur de votre engagement.

Une dernière recommandation: pensez à citer des exemples adaptés à votre territoire dans le courrier joint.

Très cordialement. A très bientôt.

Jean-Marie Mizson.
Président de l'Association
des Maires Ruraux de Moselle.





Basse-Ham, le 08 juin 2015

Chères collègues, chers collègues,

Les maires manifestent rarement leur mécontentement dans la rue. Ce n'est pas dans leurs habitudes. En général, quand on les y voit, c'est plutôt pour des travaux ou des réunions de chantier.

S'ils ont décidé d'y descendre, c'est parce qu'ils en ont assez qu'on fasse de leurs communes des boucs émissaires. Cela fait trop longtemps que cela dure.

Le **projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (Notre)**, est une initiative de plus **contre les libertés communales**. Il prévoit, en outre, des intercommunalités à 20 000 habitants au moins ainsi que le principe de l'élection généralisée au suffrage universel direct des élus intercommunaux, sans fléchage. Ce texte prépare la marginalisation, puis la **disparition de nombreuses communes**.

C'est parce qu'ils **ne veulent pas de cette réforme territoriale**, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation digne de ce nom, ni d'aucune évaluation, qu'ils ont décidé de **se mobiliser en masse** pour le faire savoir avec force.

Dans cette perspective, le Conseil d'Administration des maires ruraux de la Moselle- à l'unanimité de ses membres- et moi-même, **invitons tous les maires de Moselle à se rassembler**:

Le mardi 16 juin 2015 à 18h

devant la gare de Metz.

Les **adjoints et conseillers municipaux** seront les bienvenus.

Il faut que nous soyons nombreux- **ceints de nos écharpes**- pour que notre démarche reste crédible. **Nous sommes au pied du mur**. Il nous faut à présent **nous mobiliser fortement** pour réussir à faire reculer les députés.

PS : Nous avons choisi la gare parce qu'à 18h ce secteur est beaucoup, plus vivant que le parvis de la Préfecture.

Très cordialement.

Jean-Marie Mizzon
Maire de Basse-Ham
Président de l'association des
maires ruraux de Moselle

RAPPEL

Venez manifester à nos côtés contre le projet de la loi NOTRe et la réduction des dotations avant la Commission Mixte Paritaire qui figera définitivement cette loi

Mardi 16 juin 2015 à 18h
Devant la gare de Metz

Venez nombreux, vous et vos adjoints, avec vos écharpes tricolores en bandoulière.

Jean-Marie MIZZON
Président de l'AMR57

François GROSDIDIER
Président de la FDMM